



## Editorial

Jérôme Fauconnier

Président de la Communauté  
de communes du Trièves, Maire d'Avignonet

Au seuil de ces vacances d'été, je voudrais avant tout remercier les agents de la Communauté de communes pour leur dévouement et leur travail au service du territoire.

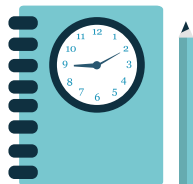
Ce journal présente beaucoup de projets, dans tous les domaines, qui vont faciliter la vie des Triévois, des plus jeunes au plus âgés. Ils sont certes le fruit d'une volonté politique et de décisions du conseil communautaire, mais ils ne peuvent être mis en œuvre que grâce au professionnalisme de ceux qui les réalisent.

Les collectivités n'ont pas vocation à faire de l'économie à la place des artisans ou des commerçants, à faire du tourisme à la place des hébergeurs ou des hôteliers, à animer le territoire à la place des associations, ou à éduquer les enfants à la place des parents. Mais elles se doivent de soutenir tous ces acteurs, de les aider dans leurs actions, de faire leur promotion et de leur fournir les outils qui permettront de mettre en valeur le territoire.

Une nouvelle école, un restaurant scolaire, une maison de santé, la rénovation d'une maison de retraite ou d'une gendarmerie, l'aide à la rénovation énergétique des particuliers, la reforestation, une « maison de pays », la promotion touristique du Trièves, ... autant de réalisations qui, au-delà des millions investis, sont le signe d'un engagement de vos élus et des agents de la CCT au service de notre territoire qui va bien au-delà de ces seuls projets.

Alors, à eux, mais également à vous, habitants du Trièves, je souhaite un très bel été où vous saurez goûter pleinement les atouts de notre superbe environnement, et qui vous permettra de faire le plein d'énergie pour la rentrée prochaine.

## Vie scolaire



# 4 jours d'école par semaine : le retour !

**Après de nombreux temps d'échanges et de concertation, les conseils d'école ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours. Une décision suivie par les élus de la CCT et validée par l'Inspection d'académie.**

### Petit rappel des faits

En 2014, l'État imposait sa réforme des rythmes scolaires. L'organisation du temps répondait alors à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs et bénéficier de 5 matinées pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

En lien avec l'ensemble des partenaires, la CCT a dû adapter ses missions en élargissant les temps périscolaires classiques (accueils du matin, du soir et de la pause méridienne) avec la mise en place, l'après-midi, de nouvelles activités via le dispositif de la *Récréactive*. Cela a demandé la formation de nombreux agents afin d'assurer un encadrement de qualité des enfants et de nouvelles dépenses budgétaires de près de 150 000 euros par an.

En 2017, le nouveau Président de la république donnait le choix aux collectivités de conserver la semaine de 4,5 jours ou de revenir à celle de 4 jours. En Trièves, les conseils d'école ont été longuement concertés avant d'opter pour qu'il n'y ait plus classe le mercredi matin. Un choix conforme aussi au souhait des familles qui ont

répondu nombreuses au sondage de la CCT et qui ont placé à 58 % l'option des 4 jours.

### Un nouvel effort d'adaptation de la collectivité

Cette prise de position entraîne l'organisation, à partir de septembre 2018, des accueils de loisirs sur l'ensemble du mercredi. Pour cette journée, le travail pédagogique mené depuis 2014 demeure une priorité pour proposer aux enfants des activités riches et variées, répondant à l'impératif d'épanouissement de chacun d'entre eux (voir détails page 5).

**Renseignements** • 04 76 34 46 61



Le guide pratique « vie scolaire et périscolaire 2018/2019 » a été distribué en juin à toutes les familles. Il est consultable sur le site : [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)



## Chiffres en fonctionnement

### Budget principal > 10 millions d'euros

Pour financer les écoles, l'enfance-jeunesse-famille, le centre social, l'économie, l'agriculture, l'aménagement de l'espace, le développement durable, l'action sociale, la culture et le patrimoine.

### Budget tourisme > 407 000 euros

### Budget déchets : 2 millions d'euros

### Budget eau potable > 765 000 euros

### Fiscalité > taux 2018

### Contribution foncière des entreprises (CFE) > 28,12 %

### Taxe d'habitation > 9,78 %

### Taxe Foncier Bâti > 2%

### Taxe Foncier non Bâti > 2,99%

## Finances publiques

# Un budget maîtrisé pour plus de confiance en l'avenir

Le conseil communautaire du 9 avril 2018, consacré aux finances de l'intercommunalité, a validé un budget 2018 qui montre la capacité de la CCT de maintenir la qualité des services publics tout en investissant pour l'avenir. Après des années plus difficiles, la collectivité cueille les fruits d'une politique marquée aussi par l'effort des communes et des habitants au service du territoire.

Les conseillers communautaires ont validé les résultats de l'exercice 2017 qui s'avèrent positifs et supérieurs à ceux projetés lors du vote du budget 2017. Ils sont la résultante des décisions prises en 2017 à la fois concernant le pacte financier avec les communes (augmentation de la participation financière de ces dernières au financement de l'intercommunalité) et concernant la fiscalité (augmentation du taux de la taxe d'habitation de 8,78% à 9,78%). Ces choix qui ont fait l'objet de nombreux débats en 2016 et 2017 s'avèrent aujourd'hui déterminants dans le financement et le maintien des services organisés par la Communauté de communes sur le territoire Trièves.

### Maintien des services et priorité aux équipements structurants

Les élus des 27 communes ont approuvé à une large majorité (unanimité moins 2 abstentions) les différents budgets 2018. Dans un contexte encore marqué par la baisse des dotations de l'État et les incertitudes, au moment de son élaboration, sur l'organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2018,

le budget 2018 traduit le maintien de l'ensemble des services quotidiens. Avec un effort particulier cette année sur la mise en valeur touristique du réseau de sentiers du territoire et le soutien aux associations du territoire à travers l'augmentation de l'enveloppe des subventions qui leur sont allouées mais également la poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse autour de nombreux équipements (voir page suivante).

### Pas d'augmentation de la fiscalité en 2018

Les taux intercommunaux sur la fiscalité des ménages et des entreprises seront en 2018 identiques à ceux de 2017. De même, la redevance ordures ménagères reste inchangée à 148 € et le prix de l'eau pour les 7 communes qui sont sous gestion intercommunale ne subit aucune augmentation.

*Délibérations et compte-rendus du Conseil consultables au siège de la CCT et sur [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)*

## Aménagement des réseaux du territoire

### Oui au Wifi !

1<sup>ère</sup> étape de la stratégie globale d'aménagement numérique du territoire du Département, la modernisation du réseau wifi s'inscrit en amont de la généralisation de la fibre optique pour le très haut débit.



Le Département de l'Isère a engagé depuis plusieurs années une politique de soutien au développement numérique de son territoire et, notamment, à destination des zones les plus difficiles à couvrir.

Parallèlement à cela, le Département a décidé de lancer une politique ambitieuse de déploiement du très haut débit, destinée à couvrir, à terme, l'intégralité du territoire départemental, grâce à la fibre

optique. En Trièves, cette opération, financée par les communes et le Département verra les premiers branchements de particuliers en 2021-2022. Dans l'intervalle, les particuliers et les entreprises peuvent bénéficier du réseau WiFi Haut débit en en faisant la demande auprès du Département, avant de basculer vers une desserte fibre optique, au fur et à mesure des déploiements. Vous pouvez vous adresser à [IsereHD.net](http://IsereHD.net) pour vérifier votre éligibilité et demander une connexion.

En savoir plus > [www.iserehd.net](http://www.iserehd.net)





Travaux, développement du territoire

# Des équipements essentiels au quotidien

La CCT investit sur la période 2018-2020 plus de 6 millions d'Euros HT pour la rénovation ou la construction d'équipements indispensables à la qualité de vie des habitants



## Construction d'un restaurant scolaire et accueil de loisirs à Monestier de Clermont

**Travaux en cours - Ouverture le 1<sup>er</sup> septembre 2018**

Montant opération : 1,5 millions d'euros financés à 73 % par l'État, le Département de l'Isère et la CAF de l'Isère.



## Construction Groupe scolaire Maternelle-Primaire à Monestier de Clermont

**Étude en cours - Ouverture prévue en septembre 2020**

Montant opération : 3,3 millions d'euros financés à 60 % par l'État, la Région AURA et le Département de l'Isère.



## Travaux de rénovation énergétique de l'EHPAD « L'Âge d'or » à Monestier de Clermont

**Travaux en cours - Fin de chantier prévue pour juillet 2018**

Montant opération : 457 000 € financés à 80 % par les fonds TEPCV et le Département de l'Isère.



## Transformation de la Maison médicale de Monestier de Clermont en Maison de santé

**Études en cours - Ouverture prévue pour 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Montant opération : 850 000 euros financés à 80 % par l'État, la Région AURA et le Département de l'Isère.



## Travaux de rénovation énergétique de la Gendarmerie de Clelles

**Travaux en cours - Fin de chantier prévue pour été 2018**

Montant opération : 165 000 euros financés à 80 % par les fonds TEPCV, la Région AURA et le Département de l'Isère.



BIENVENUE  
CHEZ VOUS  
BIENVENUE AU  
GRANJOU



## Vie sociale

# Le plein de services et d'initiatives !

Le Centre social intercommunal du Granjou à Monestier de Clermont est un équipement important pour de nombreux habitants du Trièves. Soutenu par la Caisse d'allocations familiales, il évalue cette année ses missions et ses actions actuelles pour les faire évoluer et les adapter mieux encore aux besoins de ses usagers.

## Petite enfance

- Le Relais assistantes maternelles (RAM)
- La Protection maternelle et infantile (Département de l'Isère)
- Le Multi accueil géré par l'association SOS récré
- Le soutien à la parentalité et les ateliers enfants-parents

### Renseignement >

Centre intercommunal  
Le Granjou  
04 76 34 28 42  
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Nouveau : le Granjou est sur Facebook !

## Enfance jeunesse

- L'accueil de loisirs du mercredi et des petites et grandes vacances
- Les animations ados - Le partenariat avec le collège - Les formations des animateurs (BAFA)

Si l'expression de projet de développement social peut sembler compliquée et rappeler un jargon administratif un peu rébarbatif, la notion qu'elle recouvre est simple. Il s'agit de faire vivre une structure dans laquelle la population participe activement. Dès lors, au delà de l'accueil et de la mise en œuvre de services publics de proximité, un centre social doit permettre l'émergence d'initiatives portées par les habitants qui trouvent auprès des professionnels du lieu un appui technique essentiel.

Comme tous les centres sociaux, le Granjou doit à période régulière repenser ses objectifs et ses missions. Ce travail est mené en lien avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) qui finance l'équipement dans la mesure où les actions de celui-ci s'inscrivent pleinement dans la politique fixée au plan national.

Dans le cadre de cette réflexion, l'équipe du Granjou a distribué un

questionnaire aux habitants du secteur sur lequel rayonne le centre social (communes de l'ex communauté de communes de Monestier de Clermont + celle de Saint-Michel-les-Portes). Les habitants avaient jusqu'au 30 juin pour déposer le formulaire auprès de leur mairie. En complément, une enquête est également menée auprès des collégiens. Les réponses des uns et des autres seront analysées de manière anonyme. Une réunion publique de restitution sera organisée en octobre prochain afin de porter à la connaissance de tous les axes d'évolution future.

La démarche rappelle celle menée l'an dernier sur le secteur de Mens où Mixages est devenu un Espace de vie sociale reconnu par la Caf et où les habitants du sud du Trièves trouvent les services dont ils ont besoin et une infrastructure leur permettant d'organiser les activités et les temps forts qu'ils souhaitent.

Ça se passe  
au Granjou !

## Familles

- Des sorties découverte
- Des projets et initiatives citoyenne d'habitants (aide aux devoirs, couture, atelier jardin, cafés partagés...)
- Une offre associative (culture, sport, jeux...)
- Des permanences (assistantes sociales, centre de planification, conciliateur, Mission locale... voir ci-contre).

## Infos pratiques

### Permanences d'aides et de conseils

- Assistante sociale
  - Conseillère en économie sociale et familiale : aide à la gestion budgétaire, surendettement
  - Médecin et Infirmière PMI (suivi santé jusqu'à 6 ans)
  - Sage-femme
- Maison du Département à Mens : 04 80 34 85 02

- Créer son entreprise ou son projet d'activité / Parcours emploi renforcé pour les bénéficiaires du RSA
- Claudine Delcourt 04 76 34 81 31  
permanences sur Mens, Clelles et Monestier de Clermont

- Jeunesse
- Mission Locale 16/25 ans :  
insertion, emploi, santé, logement...  
06 89 22 25 62

- Centre de planification familiale : pour toute question relative à la vie familiale et personnelle, vie conjugale, parentalité, sexualité...

À Monestier de Clermont, au Granjou tous les lundis de 9h à 13h sur RDV 04 76 29 86 50  
À Mens, à Mixages, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 16h à 18h sur RDV 06 49 99 03 43

- Avocat conseil
- 04 76 47 76 16 et 04 80 34 85 00

- Personnes âgées : service autonomie
- Maison du Département à Mens  
04 80 34 85 03

- Handicap :
- 2 fois par mois à Mens et Monestier de Clermont. 06 80 77 11 73

- Conciliation de justice :
- un mercredi matin par mois  
à Monestier de Clermont au Granjou,  
04 76 34 28 40

- Logement
- Conseil juridique de l'ADIL  
À Mens (Mixages) 3<sup>e</sup> jeudi des mois impairs  
À Monestier de Clermont (Granjou)  
3<sup>e</sup> jeudi des mois pairs sur RDV  
04 76 53 37 30

- Architecte conseil
- À Mixages (Mens) et au Granjou  
(Monestier de Clermont)  
04 76 34 49 13

CARSAT, Pôle emploi et CAF  
Accès et accompagnement :  
Maison de Service au Public,  
la Poste à Monestier de Clermont  
04 76 34 02 11

## Enfance-jeunesse

# Mercredi... y'a pas école !

Les centres de loisirs (3-11 ans)  
gérés par la CCT ouvrent le mercredi  
à compter de septembre 2018.

- Granjou à Monestier de Clermont de 8h à 18h avec possibilité d'inscription à la demi-journée (de 8h à 13h et de 13h à 18h). Pique-nique et goûter fournis par les parents. Tél. : 04 76 34 28 42

- Mixages à Mens de 8h30 à 18h30 avec possibilité d'inscription à la demi-journée (de 8h30 à 13h30 et de 13h30 à 18h30). Pique-nique et goûter fournis par les parents. Navette en bus à l'école de Clelles (départ matin à 9h et retour sur place à 18h15). Tél. : 04 76 34 27 02

Au programme : animations et activités variés adaptés aux différentes tranches d'âge et aux envies des participants.

### Inscriptions >

Nouveau : sur le site [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)  
via le Portail familles, et toujours sur place ou par mail :  
accueil.granjou@cdctrieves.fr  
accueil.mixages@cdctrieves.fr



## Gestion des déchets De beaux restes

Dans le cadre de sa politique de tri sélectif, la CCT met en œuvre, avec l'association Trièves compostage et environnement, plusieurs actions en faveur de la réduction des biodéchets à la source. Tour d'horizon.

- Ateliers « compostage et jardinage zéro déchet » avec distribution de composteurs
- Temps forts de sensibilisation au compostage et à la réduction des déchets verts au plus près des habitants lors de fêtes et manifestations locales.
- Animations dans les écoles et les collèges pour sensibiliser les élèves au tri et au devenir des déchets.
- Installation de nouveaux sites de compostage partagé permettant aux habitants ne disposant pas de jardin de gérer collectivement les biodéchets. Ces derniers mois, les écoles de Roissard, de Sinard et de Saint Jean d'Hérans ont été équipées pour composter les restes de cantine scolaire.
- Suivi et accompagnement des 21 sites de compostage semi-collectif qui ont été installés sur le territoire du Trièves, dont 9 sites de compostage partagé et 12 sites autonomes en établissement.

- Projet d'accompagnement pour la création d'une plateforme de compostage de déchets verts dans un village avec la mise en place du plan de circulation et du mode de gestion et de traitement des différents déchets (branchage, tontes, racines...). L'idée n'est pas de faire une « décharge verte » mais d'obtenir un vrai compost utilisable par les habitants et la commune. Avec ses actions, Trièves Compostage et Environnement veille à insuffler la bonne dynamique pour que les objectifs d'une meilleure gestion des déchets organiques soient atteints par la CCT.

[www.trieves-compostage.fr](http://www.trieves-compostage.fr)



**Broyage à domicile :**  
Service gratuit en-deçà d'un certain volume,  
Tél. : 04 76 34 11 22

Horaires des déchetteries > page 8

express'

### Jeunesse

#### Têtes de pioche

Le service enfance-jeunesse de la CCT accompagne les communes dans la mise en œuvre de chantiers pour les 16-17 ans. Les animateurs apportent des conseils juridiques liés à l'embauche, une aide au recrutement et à la recherche de financement auprès du Département. En juillet, plusieurs chantiers ont lieu : Le Percy, Avignonet, St Martin de la Cluze, Sinard et St Andéol. À l'automne, d'autres sont prévus à Mens et à Roissard.

#### Renseignement >

04 76 34 27 03 / 06 72 29 64 10

#### Vie associative

#### 3 forums sinon rien !

Les dates des forums des associations sont connues : samedi 8 septembre (le matin à Mens, l'après-midi à Monestier de Clermont) ; dimanche 9 septembre (le matin à Clelles, place de la mairie).

[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

Vie quotidienne / Tourisme

## Tous à vélo !

Cet été, la CCT via son Office de Tourisme du Trièves, propose en partenariat avec le Département (Isère Tourisme) des séances d'initiation au vélo à assistance électrique.



Photo CCT

La découverte de cet outil de déplacements quotidiens et de loisirs en pleine démocratisation est proposée pendant une heure avec un moniteur dont les conseils permettent une prise en main rapide. Ces initiations sont proposées tout au long de l'été à Mens, Gresse en Vercors, Treffort et Lalley. Pour s'inscrire, il suffit de prendre contact avec l'Office de Tourisme du Trièves afin de connaître les créneaux disponibles et de réserver. La participation demandée est de 4 euros par personne. Ce tarif comprend la location du vélo, la mise à disposi-

tion d'un casque, et l'encadrement par un professionnel. Pour ceux qu'un premier essai auraient convaincus, le Trièves compte quatre loueurs de vélos à assistance électrique : le camping de la Plage à Treffort, le camping Belle-Roche à Lalley, les ateliers Richard à Mens et le magasin Grillet Sports à Gresse en Vercors. Par ailleurs, les amoureux de la petite reine peuvent profiter des 16 circuits édités et mis en ligne par l'Office de Tourisme du Trièves. Ces parcours de 7 à 140 km sillonnent le Trièves afin de permettre aux cyclotouristes de découvrir les magnifiques paysages du territoire. Chaque topo comprend une carte avec le tracé ainsi que le profil, le descriptif du parcours et les services le long de l'itinéraire (points d'eau, commerces...).

Chaque année, le Trièves renforce son attractivité et conforte son image de territoire vélo reconnue au niveau national par la Fédération française de cyclotourisme.

### Renseignement >

Office de Tourisme du Trièves 04 82 62 63 50  
www.trieves-vercors.fr

## Gestion de la forêt

### Place aux jeunes pousses

Le fonds de reboisement de la CCT est disponible pour aider les particuliers et les communes à améliorer le renouvellement de leurs parcelles qui souffrent du réchauffement climatique et des dégradations du gibier.



Photo CCT

Une aide de 70 % du montant des travaux de plantation (préparation du sol, achat de plants, installation de protections anti-gibier) est octroyée par la CCT aux propriétaires privés pour les encourager à améliorer le peuplement forestier de leurs parcelles et à reboiser. Ce fonds

d'aide est disponible jusqu'à fin 2018. Il est accompagné d'un cahier des charges qui précise notamment le nombre d'essences qu'il est nécessaire de faire cohabiter. À ce jour, 13 propriétaires ont bénéficié d'une aide au reboisement. Cela correspond à 14 hectares. Il reste 26 % du montant de l'enveloppe (soit 20 000 euros) issue des financements obtenus dans le cadre du label Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Concernant les forêts communales, près de 8 hectares vont être replantés notamment avec de nouvelles essences comme le cèdre de l'Atlas capables de mieux résister à l'augmentation progressive des températures.

### Contacts > service forêt

Marie Chenevier : 04 76 34 49 16

Développement économique  
et promotion du territoire

### À l'assaut du web

Dans un souci constant d'accompagner au mieux les professionnels du tourisme dans la promotion de leurs activités, la CCT s'associe à l'opération du Département « Tous sur le web ! ». Aujourd'hui, le développement commercial est particulièrement efficace dès lors qu'on s'affiche sur la grande vitrine d'internet. En témoigne les 77% de français qui ont réservé en 2016 tout ou partie de leur séjour en ligne. Le dispositif « Tous sur le web ! » propose des conférences et des ateliers pratiques pour améliorer progressivement sa visibilité sur les écrans grâce à différents outils numériques. Les professionnels du tourisme peuvent donc être accompagnés en petits groupes en suivant un programme progressif, accessible à chacun selon ses besoins et ses projets. Bénéficiant de financements européens, le programme est entièrement gratuit !

[www.toussurleweb.com](http://www.toussurleweb.com)



Avec le concours de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc naturel régional du Vercors invite les habitants à découvrir sur le terrain le savoir faire des professionnels de la forêt. L'occasion de partager le quotidien des bûcherons et de mieux comprendre leur rôle au niveau de la gestion d'une ressource importante pour le territoire. En Trièves, l'opération aura lieu le mardi 17 juillet. Inscription obligatoire auprès de l'Office de tourisme du Trièves : 04 82 62 63 52.

[www.parc-du-vercors.fr](http://www.parc-du-vercors.fr)

# « Petit pays, je t'aime beaucoup »

Refrain d'une chanson de Césaria Evora, artiste du Cap-Vert



Les artisans, agriculteurs et créateurs du Trièves sont profondément attachés au territoire et à la qualité de leurs produits. Un nouveau dispositif inauguré en mai dernier leur permet de mieux se faire connaître en accueillant chez eux, souvent dans un cadre exceptionnel, les habitants et les touristes.

\* [www.savoirfairetrieves.fr](http://www.savoirfairetrieves.fr)

La Route des savoir-faire du Trièves propose, en famille ou entre amis, des visites de fermes, d'ateliers spécifiques avec des démonstrations et des dégustations le cas échéant. Au-delà, c'est la possibilité de mieux connaître l'histoire du territoire et de découvrir la créativité d'artistes parfois très originaux. Un dépliant pratique, largement distribué sur la région, et un site internet\* donnent à voir l'éventail des visites possibles. Chaque professionnel dispose d'une rubrique de présentation de son activité. Chacun peut y trouver les horaires et jours d'ouverture ainsi que les coordonnées du prestataire pour réserver et préparer sa venue. En insufflant des solidarités entre agriculteurs, artisans, et structures culturelles, cette formule s'avère être un outil performant

pour répondre aux besoins de visibilité et de développement de tous. Le dispositif, suivi et animé par les services économie-agriculture, tourisme et culture de la CCT, reste ouvert à ceux et à celles que cette initiative efficace d'ouverture et d'attractivité du territoire intéresse. En route !

### Pour adhérer et participer :

- Sites agricoles >  
04 76 34 49 14  
g.grandferry@cdctrieves.fr
- Sites artisanaux >  
04 82 62 63 52  
m.pelletier@cdctrieves.fr
- Sites culturels et patrimoniaux >  
04 76 34 87 04  
f.dumolard@cdctrieves.fr

express'

### Développement économique et promotion du territoire

## Demain, une Maison de pays en Trièves ?

Le service économie de la CCT a mené avec l'aide d'un cabinet spécialisé une étude de faisabilité pour l'ouverture d'une Maison de pays d'ici 2021. S'appuyant sur l'expertise des acteurs locaux, la prospective montre que le territoire est parfaitement adapté à la création d'un tel lieu : un axe routier très emprunté (RD1075), des productions agricoles d'excellence et un important capital d'attachement et d'attractivité. Ce projet de « boutique » devra pour être viable se situer au bord de la route pour capter le maximum d'habitants, de touristes et de gens de passage.

Deux lieux possibles ont été repérés, le premier à Clelles, le second sur la commune de Monestier du Percy.

C'est maintenant aux producteurs et artisans intéressés de travailler ensemble pour créer une structure juridique opérationnelle. En effet, la CCT ne peut se substituer à l'initiative privée mais elle conserve son rôle d'accompagnement et de facilitateur notamment au niveau de l'aménagement des futurs terrains d'implantation.

### Renseignements >

Service économie : 04 76 34 49 14



Inauguration de la Route des savoir-faire du Trièves, le 31 mai à Prébois sur l'exploitation de Maxime Poulat viticulteur à Prébois. Un temps convivial qui a permis à Gérard Dangles, vice-président de la CCT chargé de l'économie, de féliciter les participants et de rappeler le financement de la collectivité appuyé par des fonds de l'Union européenne (Leader) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## LIBRE EXPRESSION

Le budget 2018, fort de ses investissements majeurs consensuels (cantine et maternelle de Monestier de Clermont) et d'un coup de pouce apprécié vers les associations, est adopté par le Conseil Communautaire, sans passion. Comme très souvent au fil des conseils, l'exécutif propose, le Conseil avalise. Bravo pour l'équilibre des comptes mais d'autres choix, d'autres options auraient-ils été possibles ? Un autre débat aurait-il pu avoir lieu ? Il est vrai que, depuis la fin du Syndicat d'Aménagement du Trièves et la fusion des trois anciennes communautés de communes, la place du débat et de la concertation est remarquablement atone dans le fonctionnement de notre communauté de communes du Trièves. Nous avons un exécutif hégémonique, fonctionnant en circuit fermé, écartant tout risque d'avis divergent, ne se renouvelant pas, se reposant sur une majorité très respectueuse. Les commissions, outil de liaison entre communes et communauté de communes, sont progressivement désertées, rarement écoutées, quand elles se réunissent encore. Une situation qui convient bien à l'exécutif mais notre territoire en sort-il renforcé pour autant ?

Pourtant lorsqu'un vrai débat territorial ou une action collaborative se sont mis en place, nous en sommes ressortis plus fort. Le débat sur l'éolien a produit une charte cohérente et reconnue par le plus grand nombre. La rénovation thermique profite au territoire. Le nouveau service d'urbanisme créé par et pour presque toutes les communes avec le plein soutien de la communauté de communes fait l'unanimité. Nous unissons nos idées, nos moyens et nos atouts pour créer une Maison de Pays et une route des savoir-faire, valorisant notre territoire. Le plan pastoral du Trièves travaillé avec l'aide des professionnels soulève les questions clés : la survie des pratiques pastorales et des alpages, la mixité des usages, la sécurité des personnes, l'information au public. On vient à regretter que sur des thèmes aussi importants que l'école, l'urbanisme, les contrats de ruralité, le programme de fonds européens Leader, le train et les mobilités, nous ne soyons pas plus participatifs ou plus innovants, plus actifs, plus ouverts. Et le sujet de l'eau qui vient !

Il est regrettable que notre communauté ne cherche pas plus à faire travailler les élus communautaires entre eux et avec les habitants, que toutes ces opportunités de mettre à contribution les énergies et les compétences locales soient gaspillées. C'est la démocratie qui en pâtit. C'est la cohésion et la solidarité des communes qui s'affaiblissent.

**Le Groupe D'Initiatives Du Trièves**

## Vie culturelle

### Et bien dansons maintenant !

Des habitants, artistes amateurs du Trièves et de la Matheysine, participeront **le 16 septembre à Lyon à la 18<sup>e</sup> biennale de la Danse à Lyon**. Depuis fin 2017, la compagnie Sylvie Guillermin prépare avec eux une création chorégraphique participative intitulée « Ahimsa » (le refus de la colère). Après de nombreux week-ends de répétitions, de créations de décors et de costumes, deux générales ont eu lieu dont une le 1<sup>er</sup> juillet dans le cadre de la 5<sup>e</sup> Fête des habitants à Mens.

*Cette aventure humaine et artistique est portée par le Pot au noir et soutenue par le Département de l'Isère, le Défilé de la Biennale de la danse de Lyon, les Communautés de communes de la Matheysine et du Trièves, La Mure Cinéma-théâtre.*

Photo CCT



### Le Trièves à fleur de mot

Le dispositif des « Mots en balade\* » met en avant depuis 20 ans la lecture publique au plus près des habitants du territoire. Pour fêter dignement ce bel anniversaire, un programme d'animations a été conçu en privilégiant le jeu autour des mots. Le Collectif « *Un Euro ne fait pas le printemps* » a été choisi pour, d'une manière drôle et poétique, détourner et transformer la langue française. Le projet démarrera cet été dans les médiathèques et bibliothèques relais du territoire avec notamment des jeux interactifs à base d'énigmes et des installations de cabinets de lecture portables... À l'automne, de nouveaux temps forts seront proposés dont une exposition interactive dans les centres socio-culturels et un projet de « Voyage au centre du mot ». En marge de la Fête de la science, une intervention en médiathèque et auprès des scolaires sera organisée en octobre pour la valorisation de la science en milieu rural. Enfin, le 29 novembre, un spectacle autour des mots sera présenté au Pot au Noir à St-Paul-lès-Monestier.

*\*Porté par le service culture de la Communauté de communes du Trièves, qui regroupe 3 médiathèques et 8 bibliothèques relais. Il est en partie financé par le Département de l'Isère.*

**Renseignements service culture > 04 76 34 67 66**

### Horaires des médiathèques

**Mens** • Lundi 16h-19h • Mercredi 14h-17h30 • Jeudi 16h-19h • Samedi 9h-12h30

**Le Percy** • Mardi et mercredi 17h-19h • Jeudi et samedi 10h-12h

**Monestier de Clermont** • Mercredi 15h-18h • Vendredi 17h-19h • Samedi 9h-12h

### Horaires des déchetteries

	Mens	Monestier de Clt
Lundi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Mercredi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Samedi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30

**Renseignements >**  
04 76 34 11 22

## PRATIQUE

### A votre service !

Contactez le lieu de votre choix ou rendez vous directement sur place

	Clelles Tél. : 04 76 34 44 29	Mens Tél. : 04 76 34 67 66	Monestier de Clt Tél. : 04 76 34 11 22
Lundi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mardi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
Jeudi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h
Vendredi	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

✦ PLACE DE L'ÉGLISE ✦

✦ RUE DU BREUIL ✦

✦ 300 CHEMIN FERRIER ✦

## AGENDA

Prochain conseil  
communautaire de la CCT :

17 sept. - 15 oct.  
12 nov. 2018

à 18h30, à la salle  
communale de Saint  
Martin de Clelles

Compte-rendus  
disponibles sur :  
[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)  
en 1 clic conseil communautaire



Directeur de publication : Jérôme Fauconnier  
Conception générale, réalisation, photographies (sauf mentions spéciales)  
et impression : Technic Color(FML). Tirage 5200 ex / distribution La Poste

n°3 Automne-Hiver 2018

